



GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
MINISTÈRE DE LA LUTTE CONTRE LE SIDA
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT

Projet CIVxxxxx
Appui à la Coordination de la Réponse Nationale face au VIH/Sida

Document de projet

Brève description

Le présent projet vise à appuyer les efforts du Gouvernement de Côte d'Ivoire dans le domaine de la lutte contre le VIH/Sida et s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre effective des principes clés ou « Three Ones ».

En appui aux interventions du Ministère de la Lutte contre le Sida (MLS), organe de coordination de la réponse nationale assurant le secrétariat du Comité National de Lutte contre le Sida, le projet contribuera à améliorer la gouvernance de la réponse nationale, tout en considérant le caractère multisectoriel et décentralisé de la politique de lutte contre l'épidémie adoptée par le Gouvernement ivoirien.

Les principales composantes du projet sont :

- L'appui à la coordination nationale et au suivi-évaluation des interventions de lutte contre le VIH/Sida;
- L'appui à la coordination de la planification opérationnelle avec intégration du genre dans les plans et programmes.

Effets de l'UNDAF:

- Gouvernance
- Lutte contre la pauvreté

Effet escompté : Coordination au niveau national de la réponse face au VIH/Sida améliorée

Indicateurs d'effet:

- Un cadre de coordination nationale et de suivi-évaluation des interventions de lutte contre le Sida fonctionnel;
- Nombre de plans et programmes intégrant la lutte contre le VIH/Sida et le genre.

Produits escomptés:

- Organes de coordination (centraux, sectoriels et/ou décentralisés) du CNLS opérationnels et fonctionnels;
- Promotion de la lutte contre le Sida est renforcée;
- Communication pour la coordination des interventions de lutte contre le Sida est effective;
- Planification opérationnelle de lutte contre le Sida intégrant la dimension genre effective.

Partenaire de mise en œuvre: Ministère de la lutte contre le Sida

Financement: PNUD TRAC 1

Période du programme: janvier-décembre 2008

Titre du projet: Appui à la coordination de la réponse nationale au MLS

Numéro du projet: CIV00013139

Durée du projet: 12 mois (initialement)

Modalité de gestion: Appui au NEX

Budget (PNUD TRAC 1): US \$ 200 000

Approuvé par:

| AU NOM DU | SIGNATURE | DATE | NOM/TITRE |
|---|-----------|------|---|
| GOVERNEMENT DE COTE D'IVOIRE | | | Dr. Christine Nebout-Adjobi Ministre de la Lutte contre le SIDA |
| PNUD | | | Mr André Carvalho Directeur Pays |

Section I. Description narrative

Chapitre I. Analyse de la situation

La Côte d'Ivoire compte parmi les pays de l'Afrique de l'Ouest les plus affectés par l'épidémie du Sida avec une prévalence du VIH estimée à 4.7% dans la population générale selon l'enquête sur les indicateurs du Sida (EIS) de 2005. Les données de cette enquête qui montrent également que les femmes sont plus affectées avec un taux de prévalence plus élevé que chez les hommes (6.4% contre 2.9%), témoignent d'une féminisation de l'épidémie dans le pays.

Devant l'ampleur de l'épidémie du VIH/Sida, le Gouvernement de Côte d'Ivoire s'est engagé à travers le MLS à mettre en œuvre des stratégies visant à réduire les effets négatifs de cette maladie dans le pays. En collaboration avec les autres ministères techniques impliqués et avec l'appui des partenaires au développement, le MLS a élaboré depuis 2006 le Plan Stratégique National de Lutte contre le Sida dont le but est de réduire la prévalence nationale du VIH de 4,7% à 3,5% d'ici 2010. La problématique du VIH et de l'égalité entre les hommes et les femmes, qui s'est exacerbée avec la crise sociopolitique, constitue un enjeu majeur de développement du pays et a été considéré dans la stratégie de la réponse nationale.

La stratégie nationale de lutte contre l'épidémie est en faveur d'une réponse nationale multisectorielle et décentralisée coordonnée en vue d'intensifier la prévention de l'infection à VIH et d'améliorer l'accès aux soins pour les personnes infectées et affectées par le VIH/Sida. Cette stratégie d'intervention est calquée sur le « Three Ones » qui recommande un cadre unique d'actions de lutte intégrant les activités de l'ensemble des partenaires, un seul organe national de coordination de lutte à représentation large et multisectorielle et un seul système de suivi et d'évaluation à l'échelle du pays.

Une revue préparée avant la sortie du Plan Stratégique National a permis de constater l'insuffisance de coordination des interventions et l'absence d'un système cohérent de suivi évaluation fonctionnel au niveau national. Cette insuffisance de coordination a pour conséquences, le manque d'orientation des acteurs de terrain par rapport aux objectifs nationaux et aux méthodes, normes et directives mises en place pour les atteindre. D'où une faiblesse dans la capacité de la partie nationale à rendre compte des financements investis et des interventions mises en œuvre sur le terrain. Avec ces faiblesses, l'atteinte de l'objectif national et du point 6 des OMD sont rendues difficiles.

S'appuyant sur ce constat, le MLS a décidé pour les années 2008-2010, de rendre fonctionnel et opérationnel, le système national de coordination et de suivi-évaluation des interventions de lutte contre le VIH/Sida qu'il a planifié. Cet engagement est soutenu par l'opérationnalisation et la mise en œuvre du Plan Stratégique National. L'effectivité de ces actions passe par la mise en place de points focaux et l'élaboration de plans de lutte intégrant la dimension genre aussi bien au niveau décentralisé/déconcentré qu'au niveau des secteurs, ainsi que le renforcement de capacités des acteurs avec comme préoccupations majeures le redéploiement des Conseillers d'Appui Technique aux Initiatives Locales (CTAIL). Ces conseillers auront pour missions principales de coordonner les activités des comités décentralisés, d'établir et de mettre à jour la cartographie des interventions de lutte contre le Sida, d'assurer la remontée au niveau central des informations relativement à la coordination et au suivi-évaluation.

Dans le cadre de l'appui aux interventions du MLS, le PNUD se propose de contribuer à l'amélioration de la gouvernance de la réponse nationale face à l'épidémie du VIH/Sida à travers le présent projet. Il s'agit de renforcer les capacités institutionnelles du MLS en vue faciliter la mise en œuvre effective du « Three Ones », favorisant ainsi l'application de la politique nationale de lutte contre le VIH/Sida basée sur la multisectorialité et la décentralisation/déconcentration des interventions. Cet appui soutiendra également le

processus de planification opérationnelle de la lutte contre le VIH/Sida et facilitera l'intégration de la dimension genre dans ce processus, compte tenu du caractère féminin de l'épidémie.

Chapitre II. Objectifs

Objectif général : Appuyer les efforts du Gouvernement de Côte d'Ivoire dans le domaine de la lutte contre le VIH/Sida à travers le renforcement des capacités opérationnelles du MLS en vue de renforcer le cadre de coordination et de suivi-évaluation des interventions au niveau national.

Objectifs spécifiques :

- Contribuer à l'amélioration de la coordination nationale et du suivi-évaluation des interventions de lutte contre le VIH/Sida;
- Appuyer le processus de planification opérationnelle de la lutte contre le VIH/Sida avec intégration de la dimension genre dans les plans et programmes.

Chapitre III. Stratégie

Le présent projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie de partenariat principalement calquée sur celle appliquée pour l'approche d'actions en faveur d'une réponse nationale à l'épidémie du VIH/Sida basée sur « Three Ones ».

En appui à la stratégie nationale et en synergie avec d'autres projets d'appui financés par d'autres partenaires, le projet entend contribuer au renforcement des capacités du MLS, en charge du secrétariat du Comité national de Lutte contre de VIH/Sida, en vue de faciliter la mise en place et le fonctionnement du cadre institutionnel de la coordination décentralisée des interventions de lutte contre le SIDA en Côte d'Ivoire.

Cet appui sera fourni à travers la facilitation de l'accès à des services d'experts au cours de la planification opérationnelle, l'organisation d'ateliers privilégiant le renforcement de capacités et l'appropriation nationale. Par ailleurs, le projet facilitera l'acquisition de matériels et d'équipements pour le fonctionnement des organes de coordination.

Chapitre IV. Modalité de gestion

Ce projet sera régi selon la modalité de l'appui à l'exécution nationale (appui au NEX). Le MLS est désigné pour assumer, au compte du Gouvernement, la responsabilité gestionnaire du projet. A ce titre, les activités y afférentes seront exécutées par les services concernés du Ministère. Le financement se fera sur présentation de requêtes (Demande de paiement Direct) soumises par le Directeur National (DN) désigné par le MLS. Le rôle du DN porte à titre principal, sur le suivi du respect des orientations du Gouvernement dans la mise en œuvre du projet. Le DN assurera la planification et la supervision générale des activités du projet et représentera le Ministère dans les comités de pilotage, de revue tripartites et autres comités spécialisés. Il est à noter que la fonction de Directeur National est gratuite et qu'elle constitue une contribution du Gouvernement à la réalisation des objectifs du projet.

Chapitre V. Suivi-Evaluation

Le projet accordera une attention particulière à l'utilisation efficiente des ressources et à la bonne marche des activités à travers le suivi-évaluation. Il s'agira de s'assurer des progrès vers l'atteinte des résultats et que les résultats attendus sont obtenus de façon satisfaisante. Au plan programmatique, ce suivi se fondera sur les rapports périodiques d'avancement du programme. Pour le suivi financier et comptable, les responsables nationaux impliqués veilleront à ce que les différents rapports financiers requis soient préparés à temps conformément aux procédures en vigueur suivant les règles du PNUD. Afin de permettre au PNUD d'assurer un suivi et un contrôle de la qualité rapproché, le MLS produira, de façon régulière, des rapports d'avancement (narratif et financier – voir formulaires en Annexes I et II) sur la base d'un Plan de Travail dûment approuvé par le PNUD. Ainsi, le MLS tiendra des états et documents exacts et à jour concernant toutes les dépenses effectuées au moyen des fonds fournis par le PNUD et devra soumettre trimestriellement un état cumulé des dépenses au Représentant Résident du PNUD, dans un délai de 15 jours après l'échéance du mois en cours. Cet état sera présenté selon le rapport type sur les dépenses de l'Organisation des Nations Unies, sauf décision contraire convenue entre les parties. Les comptes pourront être examinés à tout moment par les contrôleurs internes et externes du PNUD. A la fin du projet, il est prévu une évaluation sous l'égide du Gouvernement et du PNUD, en concertation et en collaboration avec les acteurs impliqués dans le projet.

Chapitre VI. Contexte juridique

Le présent document de Projet constitue l'instrument visé à l'article Premier de l'accord de base conclu entre le Gouvernement de Côte d'Ivoire et le PNUD, signé le 3 décembre 1993 par les parties en cause. Conformément à cet accord, les biens et services sont exemptés de taxes.

Les révisions suivantes peuvent être apportées au présent descriptif de projet, même si celles-ci ne sont revêtues que de la signature du Directeur Pays, à condition que ce dernier ait l'assurance que les autres parties du descriptif de projet n'ont pas d'objection à formuler à l'égard des changements envisagés :

- les révisions ou compléments apportés aux annexes du descriptif de projet;
- les révisions n'ayant pas pour effet d'apporter des modifications majeures aux objectifs immédiats, aux produits ou aux activités, mais qui sont dues à un réaménagement des apports déjà convenus ou à une augmentation des coûts dus à l'inflation;
- les révisions annuelles obligatoires ayant pour objet de réaménager la fourniture des apports déjà prévus, de refléter une hausse des coûts par suite d'inflation ou d'autres frais en fonction de la souplesse financière de l'organisme en cause.

CADRE DES RESULTATS DES RESSOURCES DU PROJET

Effet escompté : Coordination au niveau national de la réponse face au VIH/Sida est améliorée

- Indicateurs d'effet :**
- Un cadre de coordination nationale et de suivi-évaluation des interventions de lutte contre le Sida fonctionnel;
 - Nombre de plans et programmes intégrant la lutte contre le VIH/Sida et le genre.

| Produits escomptés | Indicateurs | Activités prévues | Apports | | Source |
|---|---|--|------------|-------------|--------|
| | | | CFA | US Dollars* | |
| Composante 1: Appui à la coordination nationale et au suivi-évaluation | | | | | |
| 1. Organes de coordination (centraux, sectoriels et/ou décentralisés) du CNLS opérationnels et fonctionnels | <ul style="list-style-type: none"> - Manuel d'exécution et de procédures disponible - Nombre d'acteurs formés - Nombre et périodicité de réunions organisées - Rapports des réunions de coordination - Qualité et transparence de l'administration et du suivi des interventions de coordination - Nombre, qualité et disponibilité des rapports produits | <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation, validation et diffusion du manuel d'exécution et de procédures de la coordination nationale 1.2 Formation des acteurs de la coordination 1.3 Equipement des organes et comités de coordination 1.4 Elaboration et exécution de plans d'action des comités régionaux 1.5 Organisation de réunion de coordination (CNLS/CIMLS) 1.6 Elaboration, duplication et diffusion du rapport sur la réponse nationale 1.7 Suivi-évaluation | 48 000 000 | 108 220,00 | PNUD |
| 2. Promotion de la lutte contre le Sida renforcée | Qualité, ponctualité et disponibilité des rapports produits | <ol style="list-style-type: none"> 2.1 Appui à l'organisation de la semaine nationale de lutte contre le Sida 2.2 Appui à l'organisation de la journée mondiale de lutte contre le Sida | 15 000 000 | 33 830,00 | |
| 3. Communication pour la coordination des interventions de lutte contre le Sida effective | <ul style="list-style-type: none"> - Plan de communication intégré disponible - Film institutionnel disponible | <ol style="list-style-type: none"> 3.1 Réactualisation et diffusion du plan de communication intégré de la lutte contre le Sida | 5 700 000 | 12 850,00 | |

| | | | | |
|---------------------|--|---|-------------------|-------------------|
| | | 3.2 Réalisation du film Institutionnel validation et reproduction du PIC | | |
| Sous total 1 | | | 68 700 000 | 154 900,00 |

| | | | | | |
|---|--|--|-------------------|-------------------|------|
| Composante 2: Appui à la planification opérationnelle de lutte contre le Sida intégrant le genre | | | | | |
| Planification opérationnelle de lutte contre le Sida intégrant la dimension genre effective | Nombre de plans/programmes nationaux intégrant le VIH et le genre | 1. Formation d'acteurs et points focaux 2. Appui à la formulation et révision de plans et programmes | 20 000 000 | 45 100,00 | PNUD |
| | | | 20 000 000 | 45 100,00 | |
| Sous total 2 | | | 20 000 000 | 45 100,00 | |
| Total général (1) + (2) | | | 88 700 000 | 200 000,00 | |

*NB : 1 USD=443.427 FCFA